

**C  
R  
A  
N  
S  
A  
C  
  
L  
E  
S  
T  
H  
E  
R  
M  
E  
S**



# Bulletin Municipal

juillet 2017

SOURCE  
SAINT-AUGUSTIN

**n°3**



# Édito

Je suis particulièrement satisfait de présenter aujourd'hui le dossier de demande de classement de notre ville en « Station Classée de Tourisme ».

C'est l'aboutissement d'un long travail que je mène depuis plusieurs années avec tous les conseillers municipaux mais aussi l'ensemble des services communaux et l'Office de Tourisme. C'est aussi un travail que d'autres Maires ont entrepris avant ma prise de fonctions et plus particulièrement mon prédécesseur qui a su

négoier le virage du thermalisme.

Après le renouvellement en 2010 de son classement « commune touristique », Cransac-Les-Thermes a l'ambition de franchir une nouvelle étape, exigeante certes, mais qui représente pour elle, ses habitants mais aussi tout le territoire, un pas décisif vers une reconnaissance de ses réalisations, ses engagements, ses projets.

Nous attendons beaucoup de cette nouvelle labellisation, car elle constituera un passeport indispensable à notre développement thermal, touristique et culturel.

C'est donc le résultat d'un travail d'équipe qui a permis de conduire Cransac-Les-Thermes vers une nouvelle étape, de profonds changements dans les orientations économiques et les états d'esprit.

Notre ville a choisi deux voies complémentaires au thermalisme, tout d'abord celle du tourisme que je viens d'évoquer, mais également celle de la culture. C'est ainsi que cette année, nous inaugurerons le 15 Octobre 2011, l'œuvre d'Art Contemporain de Joëlle TUERLINCKX qui s'inscrit pleinement dans notre travail de mémoire avec l'indispensable richesse du Musée. C'est ainsi trouver l'équilibre entre plusieurs histoires, plusieurs générations, tout en étant tournés résolument vers l'avenir.

C'est aussi, les travaux prochains à l'ENVOL pour la réalisation de notre médiathèque, projet porté par la Communauté de Communes, qui seront l'aboutissement d'une longue réflexion sur le réseau de lecture publique et toutes les techniques nouvelles qui sont devenues pour tous, des supports nécessaires aux recherches et échanges, à la Connaissance et à l'ouverture à bien des domaines.

Nous avons le devoir d'entreprendre, d'aller de l'avant mais aussi le devoir de réussir.

*Jean-Paul LINOL*  
*Maire de Cransac-Les-Thermes*

En couverture, photos de la fontaine du parc thermal et de la source S<sup>t</sup> Augustin, après leur rénovation.



# Sommaire

---

## LA VIE COMMUNALE

---

Etat civil .....	4
Le budget communal .....	5
Les écoles .....	6-8
Les associations .....	9-10
Parmi les réalisations .....	11-15
L'art contemporain et la culture .....	16-19
Parmi les projets .....	20-21
L'envol .....	22
Le thermalisme .....	23
Le tourisme .....	24-27
Autres informations .....	28

## LA VIE INTERCOMMUNALE

---

Le TUB .....	29
Le 50e anniversaire de la grève de 1962 .....	30
La collecte des textiles et accessoires .....	31

# État civil

## NAISSANCES

01/01/2010	Henri PHILIPOT
30/01/2010	Louane SALDANA-LAMPLE
12/02/2010	Chloé LANDELLE
16/02/2010	Inaya QUILLET
17/05/2010	Lilou BOUGNOL
28/07/2010	Laura CAZOR
07/08/2010	Lya PRETET
22/08/2010	Shahîne AIT KHOUAOU
22/08/2010	Anna CORNIER
19/09/2010	Alysée JEAN-BAPTISTE
29/11/2010	Ethan BOEUFGRAS GUARDIA
05/12/2010	Margo DIAZ

## MARIAGES

22/05/2010	Laetitia BES et Ludovic GIL
12/06/2010	Karine BOYER et Hervé POUSSINES
17/07/2010	Cindy DEVILLERS et Dominique GIL
24/07/2010	Marie-Laure HEMERY et Olivier LASNEL
24/07/2010	Brigitte MATHIEU et Christian CARRIERE
31/07/2010	Catherine DEFER et Thierry VINCENT
07/08/2010	Fabienne ROUALDES et Bertrand GATELLIER
07/08/2010	Jacqueline RICQUIER et Patrick MOULY
14/08/2010	Elsa DIAZ et Manuel SANCHEZ
21/08/2010	Laure ESTIVALEZE et Vivien VIALETTE

## DÉCÈS

18/02/2010	Lucien BESSES	96 ans
22/02/2010	Yvonne CALVET	88 ans
25/02/2010	Abdelmajid BELHASSEN	83 ans
04/04/2010	Frédéric RECUERO	79 ans
15/04/2010	Alice MONTOLIO née CONSTANS	96 ans
08/05/2010	André ESTIVALS	67 ans
21/05/2010	Eliane HERVOIN née LACASSAGNE	62 ans
07/06/2010	Stanislava BESSES née GAVASKI	83 ans
10/06/2010	Michel GRAF	60 ans
24/06/2010	Roger CARRIER	83 ans
12/07/2010	Oleh OSYPCHUK	29 ans
13/07/2010	Jeannette RECUERO née KOLODZIEJCZYK	77 ans
23/07/2010	David BOYER	36 ans
24/07/2010	Robert SEGOND	73 ans
02/08/2010	Victorin LOPEZ	95 ans
19/08/2010	Yvan CARRERE	73 ans
26/08/2010	Jacqueline DOMINIQUE née COUFFIN	77 ans
04/09/2010	Christine SVEC née SZRAM	81 ans
21/09/2010	Jean-Louis BOUTEILLE	51 ans
06/11/2010	François HERRANZ	81 ans
14/11/2010	Christian CONTRINO	55 ans
25/12/2010	Thomas ESCALERA	87 ans

# Budget prévisionnel communal 2011

## FUNCTIONNEMENT

### Dépenses

Gestion Courante.....	675 100
Charges du personnel.....	675 650
Charges financières.....	52 140
Virement Investissement.....	99 850

**1 502 740**

### Recettes

Produits et Services.....	172 000
Impôts et Taxes.....	626 000
Dotations et Participations.....	644 740
Travaux et Régie.....	60 000

**1 502 740**



*Nouvelle tondeuse*

## INVESTISSEMENTS

### Travaux à réaliser

712 000 euros

- Fin des travaux salle d'accueil
- Travaux sur Bâtiments Communaux
  - Poursuite des Analyses du Plan d'Eau de Passelaygues
  - Acquisition Matériel Divers
  - Réalisation Œuvre d'Art
  - Travaux de voirie
  - Etude Station Classée de Tourisme

### Budgets annexes :

- Chauffage Collectif Urbain    Budget total 277 000
- Camping    Budget total 92 000

# Les écoles publiques

## ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Pour nos bambins, maîtriser la langue, susciter le goût de la lecture et de l'écriture sont les priorités.

Un cahier des événements est régulièrement rédigé et alimenté par des photos et de petits commentaires pour chaque activité organisée au cours de l'année (anniversaires, promenades, sorties...). Cela permet de créer un lien entre l'école et la maison dans l'intérêt de favoriser le langage.

Par le biais :

- 1- des jeux coopératifs en lien avec la ludothèque,
- 2- du jardinage et les plantations diverses,
- 3- l'apprentissage à emprunter un livre pratiquement seul,

Tous ces enfants apprennent à s'organiser, à coopérer, à trouver un consensus pour mener à bien une tâche.



N'oublions pas les spectacles et les sorties : rencontre avec un auteur (journée du Livre à Firmi) – cinéma – théâtre – bibliothèque municipale – ludothèque aux Orteils au Soleil – promenade dans la forêt de la Vaysse – rencontre sportive avec les élèves de l'école d'Aubin – sortie de fin d'année.

## ÉCOLE PRIMAIRE ÉMILE ZOLA

Une nouveauté pour les classes de cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2), les élèves ont débuté leur correspondance avec deux classes anglaises de DONCASTER. Les premiers échanges par lettre ont eu lieu. Ces correspondances vont être préparées pendant les cours d'anglais.

Pour la classe de CM2 il est envisagé de faire l'envoi de ces correspondances lors des séances informatiques suivies au Collège, par e-mail, mais cela demande une organisation particulière et ce projet est donc à l'étude.

Dans le cadre de la journée du livre organisée à Firmi, les enseignants ont demandé à recevoir Maria JALIBERT, illustratrice. Ainsi

les CP - CE1 et les CE2 - CM1 vont rencontrer cet auteur.

Rencontres sportives de courses :

- au bassin de Passelaygues pour les CP et les CE1,
- dans la forêt de la Vaysse pour les plus grands.

Tous les ans un marché aux noix et un marché de Noël sont organisés avec l'aide des parents d'élèves. Une franche réussite pour ces animations, les bénéficiaires aident aux financements des diverses activités organisées.

Les CM2 poursuivent les interventions de danse avec les chorégraphes de la compagnie « Divergences ». Les CE2-CM1 ont aussi profité de quelques séances.



*Danse contemporaine*





## EFFECTIFS RENTRÉE 2010/2011

Un même constat pour les deux écoles peut être fait avec un maintien des effectifs et même une très légère hausse à l'école maternelle. Nous formulons le vœu que cette hausse progresse d'année en année.

## INSCRIPTIONS AUPRÈS DES ÉCOLES

Pour inscrire vos enfants dans les Ecoles Publiques de la Commune vous devez vous adresser :

- 1 - Pour l'Ecole Maternelle Jacques PREVERT : auprès de Madame La Directrice, tél 05 65 63 02 41,
- 2 - Pour l'Ecole Élémentaire Emile ZOLA : auprès de Madame la Directrice, tél. 05 65 63 02 78.

## TRAVAUX AUX ECOLES

### Ecole maternelle :

La classe des grandes sections a fait l'objet d'un important relooking, le plafond a été abaissé et le revêtement de sol entièrement remplacé.

Toujours dans un souci d'économie d'énergie les plafonds de l'entrée des divers couloirs ont, eux aussi, été abaissés ainsi que ceux des

autres classes. L'équipe municipale a mis à profit la période des vacances scolaires pour mener à bien tous ces travaux.

### Ecole élémentaire :

Les dernières fenêtres ont été remplacées ainsi que les portes des

classes qui sont dotées de numéros indicatifs représentés par des pièces

de puzzle afin de distinguer les différentes classes.

## GARDERIE PERI-SCOLAIRE

La municipalité de CRANSAC propose un service gratuit de garderie péri-scolaire pour les enfants fréquentant les écoles Jacques Prévert et Emile Zola, dans les locaux de l'école maternelle. L'encadrement est assuré par un agent de service.

### Public concerné

Cette garderie est exclusivement destinée aux enfants scolarisés dont les deux parents travaillent et pour lesquels les horaires de travail des parents ne sont pas compatibles avec les horaires scolaires.

### Horaires

Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 7 h 45 et à partir de 16 h 45 le soir jusqu'à 18 h 15. Le transfert des enfants entre les deux écoles est assuré par le personnel communal.

Les écoles n'accueillent les élèves qu'à compter de 8 h 50 et jusqu'à 16 h 45 le soir.

### Modalités d'inscription :

Chaque enfant accueilli devra être préalablement inscrit auprès de

l'Agent chargé de la garderie au moyen des documents suivants : une fiche sanitaire dûment complétée valable pour l'année scolaire et un coupon hebdomadaire de présence donné le vendredi pour la semaine suivante.

Les enfants doivent être amenés le matin dans les locaux de la garderie et confiés directement à l'Agent.

Si les consignes ci-dessus ne sont pas respectées les enfants ne pourront pas être considérés comme relevant de la responsabilité de l'Agent ou de la municipalité.

## LE COLLÈGE JEAN JAURÈS

C'est :

- 139 élèves (8 classes soit 2 classes par niveau)
- 18 enseignants
- 16 membres du personnel non enseignant
- le Label Eco-Etablissement obtenu en 2010.

### Accompagnement éducatif

5 professeurs de l'établissement ainsi que les assistants d'éducation interviennent pour les activités hors temps scolaire :

- aide aux devoirs
- atelier tennis
- atelier informatique
- atelier Boxe française
- atelier cirque
- atelier théâtre



### Projets culturels

- Voyage à NIMES pour les élèves de 6ème – 5ème et 4ème pratiquant l'occitan soit 42 participants.
- Voyage Culturel en ITALIE

Cette année le collège Jean Jaurès a souhaité faire découvrir aux élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> l'Italie du sud. (ROME - POMPEI – NAPLES – CAPRI).

## L'école privée :

Plusieurs sorties pédagogiques et de spectacles ont rythmé l'année scolaire de l'Ecole St Michel.

A l'automne, c'est dans une vigne située sur les coteaux de MARCILLAC, que les enfants ont participé aux vendanges. Pour certains, c'était une première expérience. Puis, a suivi une partie plus théorique avec des explications sur la vinification.

Durant plusieurs mois, Anne, intervenante en arts, a accompli avec les élèves du CE et du CM un travail approfondi sur l'histoire d'un haut lieu incontournable de notre région, CONQUES. L'abbatiale, son architecture, son tympan, son trésor n'ont à présent plus de secret pour chacune et chacun.



Au printemps, petits et grands, se sont rendus à MICRO-POLIS à SAINT-LEONS à proximité du Viaduc de MILLAU, pour découvrir le monde, à la fois surprenant et merveilleux, des insectes.

Une demi-journée de pêche avec des professionnels et un voyage en train jusqu'au parc animalier de GRAMAT, ont clôturé l'année.

Sans oublier des élans de solidarité avec la participation au TELETHON et une aide aux victimes du tsunami au JAPON.

# Les associations

## D'AUTRES EXEMPLES

### Syndicat des jardins ouvriers de Cransac

#### Petit rappel historique

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans beaucoup de villes industrialisées les jardins d'ouvriers firent leur apparition en France. C'étaient de petites parcelles de terrain souvent excentrées, qui étaient mises à la disposition des familles d'ouvriers (mineurs en l'occurrence). En cultivant des fruits et des légumes, ces familles amélioraient leur quotidien et leur alimentation. Aujourd'hui, dans bien des villes, les jardins ouvriers ont changé de nom, ils s'appellent désormais « Jardins Familiaux » ou bien encore « Jardins Partagés », car d'autres catégories socioprofessionnelles ont investi ces lieux. A Cransac, l'association qui gère ces espaces, a souhaité conserver l'appellation « JARDINS OUVRIERS ».

#### Les Jardins ouvriers des Clots ? « KEZAKO » ?

Une association à part entière (loi 1901) composée comme suit :

- 1 président :  
Monsieur Michel MONTOLIO
- 1 vice président :  
Monsieur Michel BEGUIGNE
- 1 secrétaire :  
Monsieur Michel VERNHES
- 1 vice secrétaire :  
Monsieur Joseph MORENO
- 1 trésorier :  
Monsieur Francis JOAQUIM
- 1 vice trésorier :  
Monsieur Francis GRES



Un vaste terrain divisé en 66 parcelles de taille différente puisque le plus petit mesure 270 m<sup>2</sup> et le plus grand 550 m<sup>2</sup>. Les parcelles sont séparées par des allées bien entretenues et les jardins délimités par des clôtures. Sur chaque lopin de terre un abri pour ranger les outils y a été construit, bien souvent avec des matériaux de récupération. C'est bien là tout le charme de ces lieux.

#### Une location bien règlementée :

Le prix de location est fixé à 0,10 centimes d'Euros le m<sup>2</sup> et comprend l'arrosage puisque l'association entretient le bassin.

Le loyer se paie à l'année en principe le jour de l'assemblée générale qui a lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de février. L'attribution des jardins se fait par ordre d'inscription sur une liste d'attente.

L'élevage d'animaux de basse-cour est désormais interdit.

Le locataire est tenu de cultiver et de récolter sa parcelle. De petites inspections ont lieu régulièrement, si

une infraction au règlement est constatée, le locataire peut être congédié et le jardin peut ainsi être attribué à une autre personne.

#### L'arrosage

Chacun a droit à 1 heure d'arrosage chaque matin (par forte chaleur). Tous les jardins sont équipés d'un robinet avec l'obligation d'utiliser un brise jet (par

souci d'économie). Une station de pompage a été installée dans le bassin et l'arrosage s'opère en 3 phases de 7 h à 8 h, de 8 h à 9 h et enfin de 9 h à 10 h tout en suivant la trajectoire du soleil.

#### Développement Durable :

L'association pratique de plus en plus un jardinage respectueux de la nature et de l'environnement en limitant l'utilisation d'engrais et de produits chimiques.

A noter que cette année la responsable du ranch de la Vaysse a autorisé les adhérents qui le souhaitent à prendre du crottin de cheval gratuitement bien sûr. Un échange de bon procédé entre associations.

Le jardin permet de cultiver fruits et légumes, très important pour une alimentation équilibrée puisqu'il est préconisé d'en manger cinq par jour. Aux Clots, on discute, on partage des conseils, on échange des graines, des plans, une véritable vie collective en quelque sorte.

Aujourd'hui, cet espace fait vraiment partie du patrimoine cransacois.

## La Banda Los Patos

### Présentation :

Président :	Guillaume LAPAZ
Vice Président :	Florent ALET
Secrétaire :	Myriam DEMARCOS
Secrétaire adjoint :	Yoan FONTES
Trésorier :	Bernard ALET
Trésorière adjointe :	Alexandra LAC
Chefs de musique :	Eric CALLE et Didier SEGARD.

En 1998 une bande de copains musiciens décide de créer une banda pour animer les festivités cransacoises. Par dérision, ils choisissent de s'appeler BANDA LOS PASTOS (Patos qui signifie « canard » en espagnol). Ils ne se prennent donc pas au sérieux. Essentiellement des cuivres et percussions. Des musiciens et musiciennes confirmés qui ont pu franchir les frontières de notre commune puisqu'ils ont animé les fêtes de : LUCHON, BORMES-LES-MIMOSAS, CARQUEI-

RANNE ainsi qu'une participation au Festival de Bandas de MARTEL dans le Lot, et bien d'autres fêtes régionales.

Vêtus de salopettes rouges et chemises blanches (les couleurs du Sud-Ouest) on peut les voir déambuler lors de fêtes locales, événements sportifs ou même caritatifs. C'est un véritable orchestre de rue, capable de reprendre un répertoire de musique traditionnelle, populaire mais aussi des airs teintés de jazz, de blues, de samba et parfois même de musique classique arrangée à leur « sauce ». Aujourd'hui les Bandas ont une véritable place dans le monde des arts de la rue.

A noter que la banda LOS PATOS est aussi une école de musique où l'on peut apprendre le solfège et l'apprentissage d'un instrument. Les cours sont dispensés par les membres de la banda tous les vendredis à partir de 17 heures à l'immeuble des sociétés (face à la salle d'accueil). Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.



# Parmi les réalisations

## L'implantation d'un parking à la PELONIE

Un parking a été aménagé à la Pélonie avec la création de six places de stationnement dans un secteur particulièrement « encombré » en raison de l'étroitesse des lieux.

Il a permis non seulement de « décongestionner » ce quartier mais également d'améliorer son cadre général par le nettoyage de cet espace recouvert de buissons et la démolition d'un bâtiment vétuste. La pose d'une rambarde de sécurité



et le goudronnage auront lieu très prochainement.

## La rénovation de la Source Saint-Augustin

Le Secteur du captage de cette source avait besoin d'un grand

nettoyage pour en faciliter l'accès et donner ainsi envie aux Curistes, Visiteurs et Cransacois de s'en approcher et d'éventuellement mettre en bouteille ce précieux liquide qui semblerait présenter pour certains des « effets bénéfiques ».

Il était important de rénover cet endroit qui participe à renforcer notre image de ville thermale, même si cette source n'entre pas dans la « panoplie » des soins proposés par l'Etablissement Thermal.

Ces travaux ont également été l'œuvre du personnel technique communal.

## Des travaux au Centre de Soins de l'UDSMA

Le Bâtiment du Centre de Soins qui regroupe vingt cinq personnes (infirmières et aides-soignantes), a fait l'objet d'importants aménagements permettant au personnel médical de bénéficier de meilleures conditions de travail.

Il est à noter que ces travaux de rénovation et d'agrandissement ont été intégralement réalisés en régie, c'est-à-dire par les soins du personnel technique communal.

De plus, dans le cadre de l'extension du réseau collectif de chaleur, le Bâtiment du Centre de Soins sera alimenté dans les tout prochains mois par la chaudière biomasse.

Ce sera incontestablement une réduction des coûts d'énergie et donc également une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement.

Midi Libre | midilibre.fr  
SAMEDI 7 MAI 2011

11

## Cransac-les-Thermes

# Le centre de soins Udsma rénové par la commune

■ L'Udsma, qui rayonne sur cinq communes (Cransac, Aubin, Auzits, Escandolières et Firmi), est locataire depuis des décennies de la ville de Cransac. C'est à l'angle de la place Jean-Jaurès que l'Udsma, qui pèse 24 emplois répartis entre 16 infirmières et 8 aides-soignantes, placées sous la responsabilité de Marie-Claude Cabrolier, possède ses locaux.

La cité thermale est attentive aux besoins de la structure, raison pour laquelle elle a investi cet hiver 17 000 € (10 000 € en fournitures et 7 000 € en travaux) pour rénover en intégralité et agrandir de 12 m<sup>2</sup> environ, le local du personnel, dont une partie est utilisée pour les tâches administratives. Ce travail a été réalisé en régie.

Si le personnel de l'Udsma, depuis déjà plusieurs semaines, évolue dans ce nouveau cadre plus fonctionnel et aéré, c'est la semaine dernière que la salle a été inaugurée en présence des élus cransacois, dont le maire,



17 000 € ont été investis dans ces travaux de rénovation.

Jean-Paul Linol, et le directeur général de l'Udsma, Denis Saulès. Ce dernier, dans son intervention, n'a pas manqué de souligner qu'il était « très heureux de ces travaux de rénovation du centre de soins », tout en soulignant que « Cransac est l'un des plus gros sites du département pour l'Udsma ».

Le centre cransacois représente ainsi 150 000 actes à l'année, parmi lesquels l'hospitalisation à domicile. En se tournant vers

le maire, il l'a remercié pour « l'investissement de la commune qui milite ainsi pour le maintien des acteurs de santé sur le terrain ». Et de terminer en précisant que « l'Udsma compte bien être un acteur clé dans la future maison médicale ».

Enfin, Jean-Paul Linol, après avoir félicité les personnels de soins et communaux, a indiqué que, prochainement, le centre de soins Udsma serait relié au réseau chaleur urbain.

## La Fontaine remise "en Eau"

Après plusieurs mois de silence, le clapotis de l'eau se fait à nouveau entendre...

C'est un important chantier qui a été mis en œuvre (plus de 25000 euros), car il nécessitait la réfection complète de l'étanchéité des bassins et des goulottes, et le remplacement de toute l'installation électrique. Cette dernière partie a été assurée par le technicien communal en charge de ce domaine spécifique.

**La présence manifeste de l'Eau,** est un facteur emblématique pour une Ville Thermale et sa remise en route s'imposait donc.

## Le Mini-Golf relooké...

Il était tombé en désuétude tant son état se délabrait...

Il s'agit du mini-golf qui, après bien des travaux de réfection et d'aménagement paysager toujours réalisés par le personnel technique communal, a retrouvé son lustre d'antan.



Il est redevenu un espace de loisir particulièrement agréable et convivial.

La gestion (location des clubs et des balles) en a été confiée à l'équipe de l'Association des Orteils au Soleil en liaison avec l'Office de Tourisme.

Le matériel est à retirer auprès de l'Association du lundi au samedi inclus de 14h à 18h30.

Avec l'aide des équipes municipales et des différents responsables concernés, nous espérons que ce cadre sera maintenu en bon état pour que chacun y retrouve un havre de quiétude et un lieu de rencontre familial.

## Le Lotissement HQE du Belvédère de la Vaysse

Après une période « calme », liée notamment à la crise économique, le Lotissement, à présent totalement aménagé, reçoit ses premiers occupants, puisque la 1<sup>ère</sup> maison a vu le jour.

Il s'agit d'une maison labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui a fait l'objet par le propriétaire et l'architecte d'une journée Portes Ouvertes.

D'autres projets sont en cours sur ce lotissement, car deux permis de construire ont été délivrés et plusieurs options d'achat actées.

C'est une étape encourageante pour notre Commune car elle conduit bien entendu à « rentabiliser » l'investissement réalisé, mais aussi et surtout à fixer sur notre territoire une nouvelle population.

Nous rappelons à cette occasion que ce lotissement, alimenté par le réseau collectif de chaleur, peut recevoir tout type de projet, en respectant, comme dans tous lotissements, un cahier des charges et un règlement.

# La chasse aux tigres est ouverte...

## De manière douce

Notre territoire communal, au fil du temps et des projets urbains, s'est doté d'un parc de platanes qui atteint aujourd'hui 150 unités.

Le platane, arbre du midi, a longtemps prodigué son ombre aux espaces publics. Depuis quelques dizaines d'années, il est l'objet de l'attaque d'un insecte, le *Corythucha Ciliata*, plus connu sous le nom de Tigre du Platane.

Cet insecte, une punaise débarquée d'Amérique, passe l'hiver sous l'écorce où il pond et se reproduit. Aux beaux jours, il gagne les branches et les feuilles dont il se nourrit en les piquant, affaiblissant l'arbre. Les passants en connaissent tous les désagréments : miéllat, fumagine, chute permanente de feuilles quand ce ne sont pas les tigres qui s'invitent sur leur dos. N'ayant pas de prédateur connu, le tigre prolifère à sa guise.

Le traitement courant consiste en la pulvérisation de produits phytosanitaires. Non seulement ces produits ont un coût important, mais surtout ils ne sont plus considérés comme étant totalement inoffensifs. Ils ne sont pas non plus très efficaces puisqu'il faut recommencer tous les ans.

La commune, soucieuse de la santé publique et de plus engagée dans le développement durable, teste cette année un traitement doux.

Le tigre hivernant sous les écorces, le principe est d'attaquer en pulvérisant de l'eau au karcher avant la fin de l'hiver. Troncs et grosses branches sont nettoyés avant l'apparition des feuilles.

Le test a eu lieu cette année sur les platanes de la place. L'efficacité du traitement sera à vérifier au cours de l'été. Sinon, faudra-t-il un jour envisager une solution plus radicale : l'élimination de tous les platanes de la commune et leur remplacement par d'autres essences ?

*La chasse aux tigres par le personnel communal.*

*Le tigre vu au microscope*

*Salle des machines,  
aujourd'hui, salle d'accueil.*

### Le Défibrillateur

Le défibrillateur va prendre place sur la façade de l'ancienne caserne des pompiers. Une initiation à l'utilisation de cet appareil a eu lieu en Mairie. Une trentaine de personnes a suivi cette formation. Les représentants d'associations, le personnel communal, les élus se sont familiarisés avec l'utilisation de cet équipement sous l'égide de Ludovic Menut, technicien en hygiène et sécurité au Centre Départemental de

Gestion de l'Aveyron, qui a présenté les caractéristiques et le fonctionnement. Tous les participants ont pu apprendre tous les gestes nécessaires sur un mannequin en suivant scrupuleusement les consignes de sécurité. Le souhait de tous est bien évidemment que ce défibrillateur reste dans sa boîte, mais, en cas de problème, les personnes ayant suivi cette formation sauront maîtriser l'utilisation de l'appareil.

### La Salle d'accueil

#### **Premier prix départemental du Patrimoine.**

Chaque année, le Conseil Général



organise un concours pour récompenser les personnes, associations ou collectivités qui œuvrent pour la préservation ou la mise en valeur du patrimoine. En 2010, Cransac a concouru dans la catégorie : Rénovation-Adaptation du Patrimoine, pour la Salle d'Accueil.

La Salle d'Accueil est à l'époque minière, la salle des machines, ces énormes treuils actionnant la cage qui descend et remonte les mineurs dans le Puits n°1.

Ce bâtiment industriel est l'objet, au début des années 80, d'une première restauration qui en fait une salle d'accueil à 3 niveaux : rez-de-jardin, rez-de-chaussée et un étage pour la salle de

conférences, d'une capacité totale de 600 places.

En 2009/2010, il subit, entre autres, un ravalement extérieur et un remplacement des grandes baies vitrées.

Les peintures intérieures sont refaites.

Toutes ces actions ont été récompensées par un Premier Prix Départemental.

Le patrimoine industriel est atypique dans l'Aveyron, département essentiellement rural. Le premier prix décerné à Cransac montre que dorénavant ce patrimoine bénéficie d'un regard nouveau qui en reconnaît toute la valeur.

### Une 3<sup>e</sup> étoile pour le camping municipal

Dans un souci constant d'amélioration des services proposés, le camping Les Faysses a obtenu, après plusieurs années d'aménagements, le classement 3 étoiles. Pour cela, des travaux ont été réalisés en prenant en compte les nouvelles normes et la procédure

de classement des terrains de camping fixées par l'arrêté ministériel du 06 juillet 2010.

Le 7 décembre 2010, le camping Les Faysses a donc obtenu le classement dans la catégorie 3 étoiles mention tourisme par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans. Cette année, les clients pourront par exemple profiter de deux nouveautés : ils peuvent désormais avoir accès à internet grâce à l'installation de la connexion WiFi et à partir du mois de juin, les campeurs ont la possibilité de profiter de la piscine intercommunale du Gua.

D'importants travaux électriques

ont également été mis en œuvre avec l'intervention d'ERDF, pour améliorer les prestations et éviter tous dysfonctionnements.

De plus, Sandra n'est plus seule et peut compter sur la présence de Pauline, nouvelle employée de la mairie, chargée du développement culturel, touristique et patrimonial. Ce fonctionnement en alternance permet ainsi d'assurer un accueil tous les jours de la semaine.

Ainsi, le camping se développe, à l'image de la ville, dans le souci constant de répondre à une offre touristique croissante.



**Un regard sur 2010 : En 2010, le camping municipal a accueilli 732 campeurs de mars à novembre ce qui correspond à 6 823 nuitées.**



# L'art contemporain

## s'invite à Cransac... (suite 2)

### Pourquoi une œuvre d'art contemporain à Cransac ?

Cransac présente une histoire dense et singulière, étroitement liée aux richesses de son sous-sol et à l'exploitation de ses ressources : les eaux, le charbon et les gaz thermaux.

Les différentes reconversions qui se sont succédé en moins de deux siècles à Cransac ont été accompagnées d'une volonté d'effacer, de manière plus ou moins consciente, les traces des activités passées. Ces destructions ou déconstructions successives n'ont pas été sans conséquences sur la manière dont les habitants regardèrent leur ville, sur la crise identitaire qui s'ensuivit, et sur la nécessaire prise en compte de la mémoire.

Ainsi, plusieurs études réalisées depuis 1999 dans le cadre de la mise en tourisme de Cransac révèlent l'absence de continuité entre ses trois histoires et la nécessité pour la ville d'affirmer son identité. Pour répondre à cela, des actions sont mises en place par la municipalité comme le projet de requalification urbaine, la construction d'un lotissement HQE ou encore la mise en place du réseau de chaleur biomasse.

Il faut alors trouver le moyen d'allier économie, tourisme et patrimoine. La municipalité souhaite construire un projet qui ait un sens et qui impulse une dynamique pour la ville (et ne soit pas seulement un objet

décoratif commémoratif). Une des solutions est donc de mettre en place une œuvre d'art contemporain dans l'espace public.

Par la suite, une commande publique est passée à l'artiste belge Joëlle Tuerlinckx dans le cadre du programme des nouveaux commanditaires de la Fondation de France et avec le soutien du ministère de la culture et de la communication par le biais de la DRAC Midi Pyrénées. Ces deux institutions soutiennent alors la municipalité en tant que partenaires financiers et co-concepteurs du projet.

#### •Mais qui est cette artiste belge ?

Joëlle Tuerlinckx a été choisie par les concepteurs du projet pour la cohérence de son travail avec l'action à mener à Cransac (ses thèmes de prédilections et sa façon de s'immerger dans un contexte pour créer).

Elle réalise des installations, sculptures, collections d'objets et vidéos autour des thématiques de la mémoire, de l'espace et de la perception. Elle conçoit son travail selon la réalité géographique et historique du lieu. Ainsi, les critères habituels du musée n'ont de sens à ses yeux que s'ils s'inscrivent dans un environnement précis. Pour elle, l'œuvre se traduit par la réalisation finale mais aussi par toute sa phase de conception.

#### •Comment l'artiste a-t-elle créé ?

En 2006 l'artiste signe un contrat de commande d'étude, il précise qu'elle est chargée de « réaliser une étude portant sur le projet de valorisation de la mémoire individuelle et collective du passé minier de la commune de Cransac-Les-Thermes, en liaison avec son renouveau actuel en tant que site thermal ».

Elle va alors investir le territoire durant un an et se nourrir de recherches documentaires, d'interviews avec les habitants, de récoltes d'objets,... pour présenter en 2007 sa proposition d'œuvre.

#### •A quoi ressemblera l'œuvre d'art ?

A l'origine, on pensait que l'œuvre serait un unique monument qui symboliserait le patrimoine. Or l'artiste va partir du postulat que la ville elle-même est cet objet. La ville EST le musée et porteuse de sa mémoire.

Parallèlement, elle développe l'idée que le musée est « retourné comme un gant » : le visiteur n'est pas enfermé dans un bâtiment, c'est le musée qui est dans le visiteur, il le transcende en ce sens où la mémoire est partout dans la ville.

L'artiste propose alors l'œuvre « La Triangulaire de Cransac – Musée de la mémoire Propriété Universelle ® » qui est symbolisée par trois pôles.

## LES TRA- VAUX DE CES TROIS PÔLES

débutant très prochainement, leur inauguration est prévue pour l'automne 2011. Cet événement qui s'adresse en premier lieu aux cransacois sera culturel, festif et convivial.

### •Comment est financé ce projet ?

Le montant du projet s'élève à 321429 euros H.T. : réhabilitation

des écuries, construction du mât en carbone, études préalables aux travaux, rémunérations du maître d'ouvrage et de l'artiste.

Le financement d'un tel montant n'est possible que par l'attribution de subventions dédiées uniquement à des projets artistiques et culturels. Ainsi à Cransac, les financements proviennent à 28% d'autofinancement et à 72% de subventions : La Fondation de France, la DRAC Midi-Pyrénées, le Conseil Régional et le mécénat à hauteur de près de 2%, à ce jour (Crédit Agricole, Umicore).

### •Quels seront les impacts sur le territoire ?

Avec ce projet, la mairie décide de renforcer l'identité de Cransac mais surtout de lui donner une autre envergure d'un point de vue touristique et économique. Il est essentiel pour elle de proposer des outils pour renforcer la fierté des habitants de vivre sur ce territoire en mutation.

Ce projet aura des impacts sur le paysage et sur l'apparence de la ville, mais sur le long terme il s'agit surtout d'aller vers une renaissance de Cransac et s'inscrit plus largement dans l'affirmation d'une identité du bassin de Decazeville Aubin.

## Les trois pôles

**La salle des archives historiques** : (dans le musée actuel « La mémoire de Cransac »). Emue par ce musée, par la mémoire qu'il porte, par le fait que les créations soient le fruit de volontés citoyennes, Joëlle Tuerlinckx souhaite intervenir de façon très brève dans ce lieu. La vision de la mémoire de l'artiste et de l'association s'y rencontreront pour questionner celle du visiteur.



**Un monument à la mémoire** (dans le parc thermal) : un mât de 34,50 m de haut, soit un 10<sup>ème</sup> de la profondeur du puits n°1 de la concession de Cransac. Situé sur l'ancien carreau de la mine, il rappellera aussi les anciennes cheminées.

### Le musée des archives contemporaines (dans les anciennes écuries) :

Dans la salle principale le visiteur pourra actionner les archives sonores par un système de boutons muraux. Cette même pièce comprend un banc, tourné vers la place devant une ouverture vitrée afin de voir la ville depuis l'intérieur. « Le lieu deviendra une sorte d'observatoire de Cransac-Les-Thermes » Joëlle Tuerlinckx.

De chaque côté de cette salle, une galerie blanche tapissée de l'inventaire des collections (les mêmes listes qu'on trouve habituellement dans les réserves de musées) et une galerie noire servant de lieu d'exposition des objets de l'artiste.

Enfin, la façade sera rénovée selon les caractéristiques de la maquette de Cransac réalisée par l'association « Les amis de Cransac ».

### Vous avez dit médiation culturelle ?

La municipalité souhaite mettre en place un projet qui ait du sens, qui s'inclut dans le contexte local et qui soit pérenne. Aussi, il est nécessaire d'animer cette œuvre.

De même, les habitants étant les porteurs de la mémoire et les premiers acteurs de leur territoire, il est primordial de valoriser le patrimoine local en permettant une rencontre entre la population et l'art contemporain. Les objectifs visés sont donc la sensibilisation à l'œuvre d'art, l'ouverture à d'autres formes artistiques, la favorisation de l'expression des publics, le développement d'une réflexion sur l'art et la mémoire et la découverte du patrimoine local.

Pour répondre à ces objectifs, **des Actions de Médiation Culturelle** sont mises en place sur le territoire : **création de courts métrages sur Cransac par des jeunes des Orteils au soleil**, diffusion de spectacles, rencontres avec des artistes, ateliers avec une plasticienne pour les scolaires, atelier photo pour les adolescents,... La médiation culturelle a pour ambition de donner à voir des œuvres de tout domaine artistique en alliant plaisir, réflexion et qualité.

## INAUGURATION de l'Œuvre le Samedi 15 Octobre 2011

Toute la Population Cransacoise est chaleureusement invitée à participer à cet événement exceptionnel et unique sur notre territoire.

**A inscrire dès à présent dans vos agendas !**

Le programme de cette manifestation sera communiqué ultérieurement.



De plus, **des Actions Parallèles** ont été initiées par Joëlle TUERLINCKX dès l'origine du projet cransacois afin de favoriser la réception de l'œuvre par les habitants.

Parmi ces actions parallèles, un cycle de 4 conférences animées par Catherine MAYEUR, historienne de l'Art :

- « L'œuvre d'art et le contexte de son exposition »  
(22 mai 2010)
- « Le musée par l'artiste lui-même »  
(14 avril 2011)
- « Art et mots mis en œuvre »  
(7 juillet 2011)
- « La Triangulaire de la mémoire – Cransac »  
(15 octobre 2011, jour de l'inauguration)

*Catherine Mayeur lors de la conférence du 7 juillet.*



## COLLECTE DE MÉMOIRE

# AVIS DE RECHERCHE



## OBJETS OU DOCUMENTS SUR CRANSAC

Dans le cadre du travail en cours sur l'histoire de Cransac  
(rénovation du musée "la mémoire de Cransac", création de l'oeuvre la Triangulaire de Cransac par Joëlle Tuerlinckx),

Nous sommes à la recherche d'objets et documents :

- archives
- habits, tissus
- films amateurs
- cartes postales anciennes
- documents sonores, chansons
- objets liés à la mine et au thermalisme
- photographies de Cransac à différentes époques

...

Faites-nous savoir ce que vous avez, venez nous les montrer !  
Nous les recenserons, les photographierons et vous les rendrons.



Vous pouvez contacter ou rencontrer Pauline Labessière à l'Office du tourisme  
du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h,  
le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Tel : 05.65.63.06.80



# Parmi les projets

## L'Aménagement du Plan d'Eau de Passelaygues

Le Plan d'Eau de Passelaygues constitue pour notre Commune un atout majeur en raison notamment de son cadre.

Comme nous l'avons précisé à plusieurs reprises dans la presse, son avenir était lié aux résultats des prélèvements sédimentaires réalisés par un Cabinet spécialisé. En effet, la présence significative de métaux lourds, notamment le cadmium, aurait été rédhibitoire pour envisager un quelconque projet.

Les résultats d'analyses sont encourageants car ils répondent a priori aux normes imposées, et nous permettent ainsi d'imaginer un projet possible d'aménagement pour les années à venir.

Ce projet qui nécessitera un investissement important, va mobiliser de nombreux acteurs : Services de l'État, Cabinet spécialisé, Association Halieutilot, Sté de Pêche, Communauté de Communes, les Riverains...

L'aménagement devrait englober l'ensemble de toute la zone du Plan d'Eau et de ses abords de façon à construire un

projet cohérent et harmonieux. En attendant le montage de ce dossier relativement complexe tant sur un plan technique que financier, d'autres prélèvements auront lieu pour effectuer des analyses biologiques de l'eau afin de surveiller étroitement la prolifération éventuelle des algues appelées « cyanobactéries » qui ont conduit à l'affichage en 2010 d'un arrêté municipal toujours en vigueur.

**Cet arrêté stipule d'une part, que la présence de ces algues présente des risques sanitaires pour les animaux domestiques (en particulier chiens et chats) en cas d'ingestion de ces algues et d'autre**

**part, qu'il est impératif pour les promeneurs de tenir en laisse leur chien.**

**Par ailleurs, nous rappelons à cette occasion, que la baignade est strictement interdite.**

*Groupe de mineurs du puits de Passelaygues, en 1882, non loin de l'actuel plan d'eau éponyme. Photo D.R. du musée de la Mémoire de Cransac*



Mairie, réunion du  
22 juin 2011



## La Demande de Classement en Station Classée de Tourisme

Depuis le 25 mars 2010, notre Commune a obtenu le renouvellement pour 5 ans de la dénomination de « Commune Touristique ». Notre prochaine étape nous conduit à solliciter le classement « Station Classée de Tourisme ». Cette démarche entreprise avec un Cabinet se prépare déjà depuis plusieurs mois et représente pour notre

Commune des enjeux particulièrement forts.

Une réunion technique de présentation du dossier a eu lieu le 27 Mai 2011, en présence de Madame la Sous-Préfète, des Services de l'Etat, de la Direction du Centre Thermal, des représentants de la Communauté de Communes et des Elus.

Une réunion de finalisation de ce dossier s'est tenue le 22 Juin 2011 en présence de Mesdames la Préfète et la Sous-Préfète, et différents partenaires et organismes touristiques. La réponse officielle à notre demande doit être donnée au plus tard dans un an.

### La Révision du POS en PLU

Le POS (Plan d'Occupation des Sols)

doit être révisé très prochainement pour être transformé en PLU ( Plan Local d'Urbanisme).

C'est également un vaste projet car il s'agit d'une prospective visant à imaginer notre cité pour les 10 à 15 ans à venir. Cette étude qui sera entreprise avec l'aide de Spécialistes et des Services de l'Etat, engagera le devenir de notre Commune sur l'ensemble des domaines, immobiliers, industriels, commerciaux, agricoles, environnementaux...

Le PLU va nécessiter plusieurs mois de réflexion et de concertation avant qu'il ne soit opposable à tout un chacun.

### L'Extension du Réseau de Chaleur

Nous avons annoncé le projet d'extension du réseau collectif de chaleur, avec notamment le raccordement du Collège. Aujourd'hui, c'est chose faite, car le Conseil Général a donné son feu vert et les services de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont confirmé leur participation à hauteur de 57 %.

Les travaux débuteront dans le courant du 4<sup>e</sup> Trimestre et concerneront en sus du Collège, la Mairie, plusieurs riverains, le Centre de Soins et l'ENVOL.



Visite de la chaufferie par M<sup>ME</sup>s la Préfète et Sous-Préfète le 22 juin 2011

tourisme

# Cransac a fait un grand pas vers le classement

**L'essentiel**  
Une réunion technique avant la présentation officielle du dossier de demande de classement en station classée de tourisme a eu lieu, hier, à la mairie.

Le 22 juin prochain sera, pour Jean-Paul Linol, une étape importante dans le travail qu'il mène depuis vingt ans (voir encadré). Mais avant cette date, le maire de Cransac a souhaité réunir toutes les personnes impliquées dans la démarche de classement de sa commune en station classée de tourisme, notamment les services de l'Etat en la personne de Christine Royer, sous-préfète de Villefranche, afin de mettre une dernière main au dossier, avant sa présentation officielle. Classée commune touristique depuis le 25 mars 2010, Cransac aspire désormais à franchir une nouvelle étape avec le label station classée de tourisme, pour l'obtention duquel la commune devra démontrer les efforts accomplis afin de structurer une offre tou-

ristique d'excellence, et ceci dans dix domaines d'appréciation tels que l'accès et la circulation, les hébergements touristiques, l'accueil, l'information et la promotion touristiques, les services de proximité, les activités et équipements, l'urbanisme, l'environnement patrimoine et l'embellissement du cadre de vie, l'hygiène et les équipements sanitaires, les structures de soins et la sécurité.

**Des atouts économiques**  
L'obtention de ce label offrirait à Cransac des atouts économiques non négligeables: le reversement de la taxe additionnelle aux droits de mutation, le surclassement démographique permettant une dotation globale de fonctionnement plus importante, et enfin la possibilité d'implanter un casino. Sans compter les retombées pour l'ensemble du territoire. Mais d'ici là, le chemin est encore long. Après le dépôt officiel qui interviendra fin juin, le ministère du Tourisme aura six mois pour se prononcer. La décision finale appartiendra au Premier ministre.

**La commune devra démontrer les efforts accomplis afin de structurer une offre touristique d'excellence**



Christine Royer, tout comme Jean-Paul Linol, est optimiste: « Tous les ingrédients sont réunis ». / Photo DOM.

repères

45

**CRITÈRES** Obligatoires et optionnels. Sont nécessaires à la constitution du dossier.

### PRÉSENTATION OFFICIELLE LE 22 JUIN

Le dossier de demande de classement sera présenté officiellement à la préfète le 22 juin, en présence d'élus, de partenaires et d'organismes touristiques, lors d'une journée inaugurale. Cette présentation sera suivie d'une visite commentée du réseau de chaleur biomasse et de la première maison labellisée bâtiment basse consommation; ensuite, seront inaugurés les nouveaux soins d'eau à l'établissement thermal, puis la troisième étoile de l'hôtel du Parc, suivant la nouvelle procédure de classement.

Sylvie Ferrer

# L'envol...

## DE L'ASILE AU CENTRE CULTUREL

Tout cransacois de cœur connaît l'Envol, cette bâtisse de caractère donnant sur la place, de l'autre côté de la route.

Avant d'être l'Envol, c'était l'Asile, une sorte d'école maternelle construite par les compagnies privées qui exploitaient le charbon, pour s'occuper des enfants des veuves de mineurs ou autres femmes qui travaillaient à la mine.

À la Libération, les mines sont nationalisées, l'Asile devient propriété communale. Il abrite alors un cours ménager, l'Envol, afin de faire des épouses de mineurs des ménagères accomplies.

Le cours ne survivra pas à la cessation de l'exploitation charbonnière.

Au début des années 70, les locaux deviennent une annexe du collège.

En 1990, le bâtiment avançant dans la vétusté, la commune entreprend des travaux de réhabilitation qui permettent à Cransac de se doter d'un dojo de judo, d'une salle d'exposition et à l'étage, d'installer le Musée de la Mémoire des habitants.

Le lieu, au fil du temps, a donc abrité des activités proches de l'intelligence et de l'esprit. Cette vocation est en passe de connaître un nouveau développement.



S'inscrivant dans les projets de la Communauté de Communes, le rez-de-chaussée va, dans un premier temps, accueillir l'antenne locale du Réseau de Lecture Publique, et dans la foulée, le Musée va bénéficier d'une remise à jour. Par ailleurs, afin d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble, la Commune y installera l'Office de Tourisme.

Ainsi, avec le dispositif Office de Tourisme, Médiathèque, Musée, sur un même lieu, Cransac se sera dotée d'un Centre Culturel, lieu de rencontres, ouvert aux écoles, à la population, aux visiteurs.

*Photo de l'Asile vers 1880.*

# Le thermalisme

## QUELQUES CHIFFRES

### Nombre de curistes pris en charge :

- 2009 : 3 044
- 2010 : 3 178

Prévisions 2011 : 3 300

Nombre Global de Curistes y compris les personnes pour la remise en forme :

- 2009 : 3 399
- 2010 : 3 904

Prévisions 2011 : plus de 4 000

### Provenance géographique des Curistes :

► **Midi-Pyrénées** : 1 471 soit 46,29% dont Aveyron : 1 105 (75% des 1 471)  
 Lot : 192 (13% des 1 471)  
 Tarn : 88 (6% des 1 471)

► **Autres régions** (notamment les régions Nord Pas-de-Calais et PACA)

### Nouveautés 2011

**Doublement des capacités de cataplasmes, possibilités d'offrir 9 cataplasmes à 100% des Curistes.**

- Une cure en nocturne pour les actifs, du 9 Septembre au 1<sup>er</sup> octobre, des soins entre 17h30 et 21h.
- Un séjour spécifique « Arthrose cervicale et Cervicalgies », 4 fois dans la saison, un module d'activités complémentaires en plus de la cure thermique, pour mieux comprendre et mieux vivre avec sa maladie.
- Conférences par un professeur du CHU de TOULOUSE.
- Soins ciblés supplémentaires, séances de travail gymnique avec un kinésithérapeute.

Hall d'entrée des Thermes



Pour toutes informations,  
se renseigner auprès  
de l'Etablissement  
Thermal :  
**05 65 63 09 83**

Salle de repos des Thermes.  
(Photo JUNG DEBERGH)

# Tourisme

## CHERS CRANSACOIS,

**C**omme vous le savez, la convivialité est le maître-mot des manifestations cransacoises !  
**R**emarquez les nombreuses manifestations proposées par le riche tissu associatif !  
**A**dmirez votre cadre de vie : espaces naturels fleuris, parcs et jardins, forêt en fleurs...  
**N**'hésitez pas à passer à l'Office de Tourisme, qui reste à votre écoute.  
**S**pectacles, animations festives et culturelles, gastronomie locale, que de bonnes choses à vivre !  
**A** très bientôt pour ces moments à partager  
**C**ontactez-nous !

## Les crans'animations

### A vos agendas... Les animations en bref...

**MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS** : mardi 21 juin, 05 et 19 juillet, 02, 16 et 27 août, 06 et 20 septembre.

Ces marchés de producteurs organisés en nocturne mettent en valeur l'authenticité des produits du terroir préparés à partir de savoir-faire traditionnels.

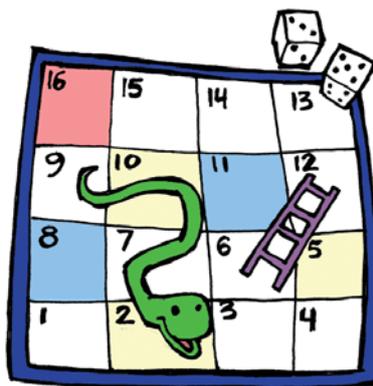
Composés uniquement de producteurs fermiers et artisans, ces marchés privilégient le contact direct entre le producteur et le consommateur, avec la possibilité de se restaurer sur place dans une



ambiance conviviale. Organisés par l'Office de Tourisme à partir de 18h sur la Place Jean Jaurès.

Renseignements au 05 65 63 06 80

**SOIRÉES JEUX** : vendredis 24 juin, 29 juillet, 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 16 décembre



Soirées à partager en famille en toute convivialité, organisées par les Orteils au Soleil, une sélection de jeux parmi la ludothèque et des jeux géants à découvrir ! Renseignements au 05 65 63 48 85

**FÊTE DE JURGAIL-LA RAYASSE** : samedi 30 juillet



Repas, bal... Renseignements au 05 65 63 12 09

## FESTIVAL FOLKLO- RIQUE INTER- NATIONAL DU ROUERGUE : samedi 13 août

Organisé par le Forum des associations, à 20 h 30 à la salle d'accueil.

Soirée haute en couleurs à la découverte d'une troupe internationale venue d'EQUATEUR nous livrer son folklore traditionnel !

## RENCONTRE AMICALE DE LÉVRIERS : dimanche 14 août

Organisé par l'ACLACTA au cynodrome 05.65.63.36.32

Une manifestation nationale a eu les 21 et 22 Mai 2011 ; il s'agissait du Championnat de France de courses de lévriers



## L'AVEYRONNAISE CLASSIC : vendredi 19 août

Compétition internationale de motos.  
Villes étapes Cransac-Aubin.

**Renseignements**  
au 06 08 55 47 06



## FÊTE VOTIVE DE CRANSAC : du mardi 23 août au lundi 29 août

Organisée par le Comité des Fêtes. Animations, concerts, défilé de mode et élection de miss Cransac, festivités, concours de pétanque,



fête foraine... en partenariat avec des associations locales.

**Renseignements au 06 13 83 53 14**

## CONCERT DE MUSIQUE GITANE AVEC SANFUEGO : Samedi 03 septembre

Le duo père et fils, une parfaite complicité, chants du voyage et fiesta gitane !

A écouter et à danser... sans modération.

Organisé par l'Office de Tourisme à 20h30 à la salle d'accueil.

Renseignements à l'Office de Tourisme au 05 65 63 06 80.



**DANSE  
DE LA  
COMPAGNIE  
LA LLOBA :**  
samedi 10 septembre

20h30 dans le Parc Thermal.  
Performance intitulée « en attendant » autour des travaux de l'œuvre d'art contemporain « La Triangulaire de Cransac ».  
Renseignements à l'Office de Tourisme au 05 65 63 06 80



**LA RANDO VERTE DES  
THERMES :**  
dimanche 11 septembre



Le rendez-vous incontournable des amateurs de randonnée permettant de profiter pleinement des espaces naturels dans une ambiance conviviale.

Organisée par les Randonneurs du Montet. 05 65 63 19 01

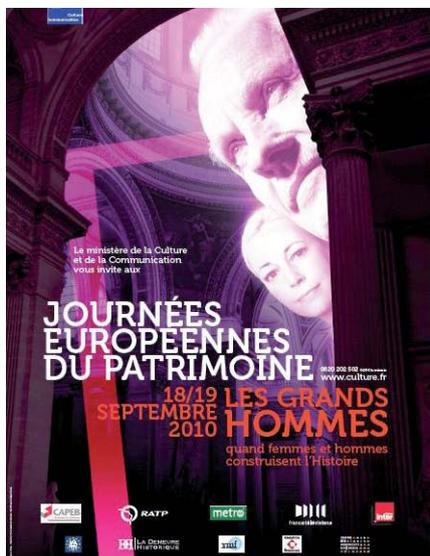
**BAL COUNTRY : samedi 17  
septembre à 20h30**

Organisé par Crans'Country des Thermes. Renseign. au 06 13 91 75 46



**JOURNÉES DU PATRIMOINE :  
samedi 17 et dimanche 18  
septembre**

Renseignements à l'Office de  
Tourisme au 05 65 63 06 80



**RANDO GOURMANDE :  
dimanche 25 septembre**

Organisée par l'association des



commerçants du Bassin « Bassin d'Envies ». Renseignements au 05 65 43 63 78

**THÉ DANSANT AVEC L'OR-  
CHESTRE DIDIER MALVEZIN :  
Vendredi 07 octobre**

Venez passer un après-midi en toute convivialité au son de l'accordéon !

Organisé par l'Office de Tourisme, de 15h à 19h à la salle d'accueil



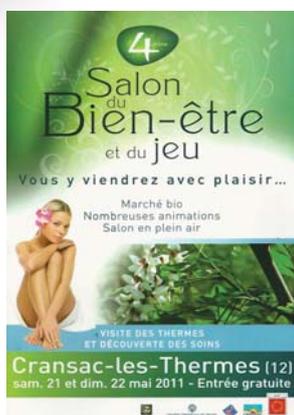
**CONCOURS ÉQUESTRE DE  
SAUTS D'OBSTACLES :  
dimanche 16 octobre**

Organisé au centre équestre par les Cavaliers de la Vaysse : 05 65 63 12 54



# En mai dernier s'est déroulée...

la 4<sup>e</sup> édition du salon du bien-être et  
du jeu *(le salon du jeu pour la première année)*



## 3 000 visiteurs à Cransac !

Organisée par la Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin en collaboration avec la Mairie et l'Office de Tourisme de Cransac et avec cette année, un week-end riche en animations avec le salon du jeu organisé par les Orteils au Soleil.

Un rendez-vous du « mieux vivre » et du « mieux être », ludique et familial !

Une belle réalisation, pari réussi pour les organisateurs !  
Prochaine édition dans deux ans !



Mais aussi d'autres animations régulières proposées par l'Office de Tourisme avec notamment :

• un cycle de conférences sur le thème de la nutrition et de l'alimentation : les jeudis 30 juin, 08 septembre et 06 octobre aux Thermes les jeudis 21 juillet, 22 septembre et 20 octobre au lieu de vie de la Résidence Rose Montagner

- des promenades botaniques
- des expositions variées de mars à novembre
- des visites découvertes du réseau de chaleur biomasse
- un atelier décoration le mardi et mercredi après-midi
- des concours de belote tous les vendredis après-midi...
  - des excursions...

Pour tout renseignement,

**OFFICE DE TOURISME \*\***

1, place Jean-Jaurès 12110 CRANSAC-LES-THERMES  
Tél. : 05 65 63 06 80 / fax : 05 65 63 03 29  
e-mail : officedetourisme.cransac@wanadoo.fr  
site : [www.cransac.fr](http://www.cransac.fr)

# Autres informations...

Dans ce chapitre, nous donnons quelques informations diverses qui sont importantes dans les domaines concernés :

## De plus en plus de dégradations

Nous sommes de plus en plus confrontés à des situations d'incivilité qui sont à l'origine de dégradations du domaine public et qui entraînent des dépenses pour procéder à la réparation de ces actes qui sont le fait de quelques uns. Ce problème qui n'est pas particulier à notre Commune, génère des désagréments et petit à petit conduit à des sentiments d'agacement voire de découragement. Certes, il ne faut pas céder à la psychose de l'insécurité générale ; fort heureusement, nous n'en sommes pas à ce stade, mais nous devons rester vigilants.

C'est le rôle des élus, mais c'est aussi celui de tous les citoyens.

**I** est dommageable de consacrer 5 000 euros (coût des dégradations en 2010), pour remettre en état ce qui a été dégradé. Tous les cransacois s'en trouvent pénalisés car cet argent ne peut être investi pour d'autres causes. Nous ferons appel autant que nécessaire, aux Services d'Ordre pour remédier à ces situations.

## Attention à vos boîtes aux lettres

Nous sommes avisés que beaucoup de lettres sont retournées à leur expéditeur, faute pour le facteur d'avoir pu déchiffrer le nom du destinataire sur sa boîte aux lettres. Cet état de fait peut conduire à des retours pour des correspondances importantes ce qui peut générer des retards préjudiciables.

Dans votre intérêt veillez à bien mentionner votre nom sur la boîte aux lettres.



## Le passage à la télévision tout numérique

Le passage à la télévision tout numérique se fait progressivement en France, région par région. Le département de l'Aveyron passera à la télévision tout numérique le 8 novembre 2011.

Qu'est-ce que ce passage ?

C'est l'arrêt du signal analogique hertzien et son remplacement par un signal numérique hertzien. C'est donc l'arrêt de la diffusion des chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Au moment où une région passe à la télévision tout numérique, tous les postes de télévision qui reçoivent uniquement les 5 chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure, doivent avoir été adaptés à un mode de réception de la

télévision numérique pour continuer à recevoir les programmes de télévision.

La télévision numérique représente jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales. Pour y accéder, les foyers concernés doivent s'équiper ; le plus souvent, un simple adaptateur branché sur le poste de télévision suffit.

Il n'est pas nécessaire de changer sa télévision.

Pour procéder à ces aménagements, plusieurs pistes :

- un centre d'appels : 0970 818 818 (prix d'un appel local)
- un centre internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)
- une communication régionale sera diffusée dès le mois de Septembre 2011, par voie de presse, télévision régionale et radio
- un dépliant d'information sera adressé à tous les foyers dans le courant de mois de septembre 2011.

Des aides ont été mises en place pour passer à la télévision tout numérique, attribuées sous certaines conditions.

## La réalisation d'une enquête par sondage

Une enquête intitulée « Emploi en Continu » sera organisée du 4 juillet 2011 au 22 octobre 2011 par l'INSEE, parmi des logements tirés au sort.

Cette enquête portera sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité. Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 29-8-2011 et le 20-9-2011. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Nous vous remercions de réserver à l'enquêteur le meilleur accueil.

# Communauté de Communes

## Le Tub

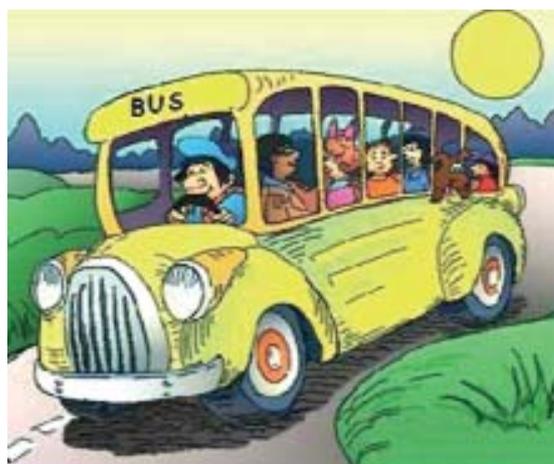
Les statistiques de fréquentation du Transport Urbain du Bassin dépassent largement les prévisions, sachant que la taxe transport, nouvelle cotisation des entreprises qui sera en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2012, pourrait permettre l'ouverture d'une seconde ligne de bus.

Les usagers se répartissent de la façon suivante :

Tranches d'âges	Taux de fréquentation
27/59 ans	41%
18/26 ans	20%
60/75 ans	19%
- de 18 ans	11%
+ 75 ans	9%

Les demandeurs d'emploi et les retraités composent à parts égales le plus gros contingent de clientèle (30%), devant les actifs (24%) et les étudiants (18%).

Les courses (26%), les démarches administratives et raisons de santé (24%), les loisirs (23%), le travail (11%) et les études (6%) constituent les principaux motifs de déplacement.



Enfin, concernant la fréquence d'utilisation du TUB, 32 % des usagers l'empruntent deux fois par semaine, 24% plusieurs fois par jour, 21% une fois par jour, 12 % une fois par semaine, 7% de manière exceptionnelle et 4% une fois par mois.

**Le TUB est décidément une affaire qui roule !**

Si l'on pouvait y rajouter le Transport À la Demande pour desservir les écarts, ce serait un service apprécié !

# 50<sup>e</sup> anniversaire de la grande grève de 61/62...

**Commémorer pour ne pas perdre  
la mémoire.**

Il y a 50 ans. À Cransac et dans tout le Bassin la colère gronde au fond des puits.

Au nom d'une Europe naissante et d'une entente économique pour éviter les conflits (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), la décision politique a été prise de fermer en France une à une les mines de charbon.



Les mineurs Cransacois à Decazeville.

Le Bassin minier de Decazeville-Aubin-Cransac sera le premier atteint d'une longue liste, et de ce fait considéré en haut-lieu comme un laboratoire pour la conduite de toute fermeture de grande industrie.

La longue grève de 61-62 qui dura 66 jours, ne fut pas qu'un douloureux événement local. À l'époque, la portée en fut nationale et même internationale. Et de nos jours encore, l'événement fait l'objet d'études universitaires pour en élucider le sens et l'inscrire dans l'Histoire.

Le Bassin se devait donc de commémorer ce fait historique. L'initiative en revient à un collectif d'associations, parmi lesquelles l'ASPIBD, les Amis du Musée de Cransac, le Musée de la Mine d'Aubin... en tout une vingtaine. La Communauté de

Communes coordonne et soutient financièrement l'initiative.

Ce 50<sup>e</sup> anniversaire doit être le moment pour chacun et collectivement de se souvenir, témoigner, comprendre, saisir la portée et les conséquences sur les temps actuels.

Le programme des manifestations, en cours d'élaboration, comprendra un temps fort en Janvier 2012.

L'événement, qui s'inscrit pleinement dans la célébration du patrimoine et dans un rappel aux consciences, sera aussi festif pour qu'il soit un grand moment de retrouvailles. Toutes les générations seront invitées à y participer.

Le programme final, détaillé Commune par Commune, sera communiqué en temps utile. A chacun de prendre date.



Grève de la faim.



Manifestations à Decazeville  
pour vivre et travailler au pays

# Collecte de textiles et accessoires

Depuis le mois de mars, une borne à textiles a été mise en place à la Treille entre les containers de collecte du papier et du verre. Cette borne de couleur blanche aux inscriptions bleues permet la collecte des textiles divers et autres accessoires :



- vêtements,
- linge de maison,
- chaussures par paire
- les accessoires de mode (ceintures, sacs à main),
- les petits jouets (peluches).

Ces textiles et autres doivent être propres, secs et en bon état.

Pour pouvoir être déposés dans la borne, ils doivent être préalablement stockés dans des sacs de 50 litres maximum.

CRANSAC  
LES THERMES

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LABEL  
NATIONAL

Concours  
des Villes  
et Villages  
Fleuris

2010



Ancien  
bâtiment minier  
Salle d'accueil

1<sup>er</sup> prix départemental  
du patrimoine 2010  
CATÉGORIE RENOVATION ET ADAPTATION



en Aveyron,  
tout nous  
rassemble

CAMPING



LOISIRS

2010 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

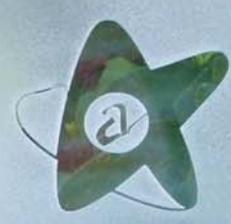


OFFICE  
DE  
TOURISME



2009

AVEYRON



CONSEIL  
GÉNÉRAL

Mairie

Place Jean Jaurès

12 110 CRANSAC-LES-THERMES - Tél. : 05 65 63 03 55

cransac@wanadoo.fr - www.cransac.fr

Graphisme & Impression : A I S - Decazaville - RM 392 639 472 - IMPRIMERIE - Tél.: 05 65 43 00 19.